

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

Le Réseau de Périnatalité Occitanie recherche pour ses pôles EST et OUEST de l'Occitanie : **des Sages-femmes rattachées à son équipe de régulation des transferts**

► MISSIONS DU POSTE

Sous la direction du Président de l'association, et en collaboration avec les autres coordinateurs médicaux (gynécologue-obstétricien, pédiatre, sage-femme coordinatrice des transferts) participant au Comité de Direction (CODIR), les sages-femmes régulatrices des transferts participent à l'organisation et la coordination des transferts. Chaque sage-femme régulatrice des transferts est rattachée à un établissement de type 3 de la région (Montpellier, Nîmes, Perpignan et Toulouse).

Leurs missions sont les suivantes :

- ✓ Assurer la permanence téléphonique en répondant aux demandes de transferts in utéro et en postpartum immédiat vers les maternités de type 3 et entre les types 1 et les types 2A ou 2B, et les rapprochements mère-enfant en lien avec le SMUR pédiatrique avec la sage-femme régulatrice (indication, contre-indication, évaluation bénéfice-risque)
- ✓ Organiser les re-transferts vers les structures de proximité ou du domicile de la patiente et rapprochement mère-enfant lors de transfert pédiatriques secondaires
- ✓ Collaborer étroitement avec les maternités et les transporteurs (médecins régulateurs du SAMU)
- ✓ Assurer la médiation en cas de difficultés ou dysfonctionnements, en collaboration avec les médecins de la régulation (obstétriciens, pédiatres, anesthésistes et autres)
- ✓ Participer à l'amélioration des transferts (Formation, reprise des suites à un transfert, données à 24h ou 48h).
- ✓ Contribuer au bilan d'activité, statistiques et données épidémiologiques
- ✓ Participer à l'activité de gestion des risques

► DETAILS DES ACTIVITES PRINCIPALES

1. GESTION QUOTIDIENNE DES MOYENS A DEPLOYER POUR REpondre A LA DECISION MEDICALE

Etats des lieux des lits disponibles en fonction des types de maternités, des lits de réanimation maternelle, des lits de soins intensifs en néonatalogie en lien avec la cellule de l'autre pôle, évaluation de l'état des lits disponibles au moins 2 fois par 12H.

2. TRAITEMENT DES APPELS TELEPHONIQUES DANS UN CONTEXTE D'URGENCE : CONSEILLER, PRIORISER, REASSURER DES EQUIPES DEMANDANT LE TRANSFERT

- ✓ Recueillir les informations nécessaires pour évaluer la pertinence du transfert : indications, contre-indications, bénéfice -risque
- ✓ Organiser la mise en entre les intervenants du transferts (gynécologue-obstétricien/ échographiste, pédiatre-SMUR pédiatrique, anesthésiste, sage- femme, SAMU) par conférence téléphonique si besoin
- ✓ Faire valider le transfert par le médecin Gynécologue-obstétricien de la cellule de régulation ou médecin de garde du centre receveur.

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

- ✓ Accompagner les établissements dans la prise de décision et l'organisation du transport de la femme enceinte en adéquation avec les protocoles médicaux : recherche d'une place et d'un vecteur disponible en fonction de la situation
- ✓ Aider aux transmissions indispensables entre établissements
- ✓ S'assurer de la bonne réception de la patiente dans l'établissement receveur et éventuellement du nouveau-né
- ✓ Assurer ou s'assurer de l'information du conjoint de la patiente et/ou de la famille à chaque étape du processus et de leur accord de transfert vers l'établissement receveur.
- ✓ Assurer le retour d'information vers la Maternité d'origine, vers le professionnel qui suit médicalement la patiente à 24h-48 heures et en particulier en cas d'évènement marquant, (par fax, par téléphone, par messagerie sécurisée
- ✓ Participer aux staffs maternité en présentiel ou en visioconférence (reprise des modalités de transfert et information sur l'état de la patiente et éventuellement du nouveau-né)

3. CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DES TRANSFERTS

- ✓ Participer à la formation et l'information des professionnels concernés, en lien avec les organismes spécialisés (ex. CESU) existants dans ce domaine sur chaque secteur géographique, élaborer des conventions de collaboration
- ✓ Participer à la création ou à l'actualisation des protocoles, et à leur diffusion
- ✓ Participer à la création d'outil (des fiches de transferts, consentement des patientes...)
- ✓ Renforcer les liens avec les référents établissements (chef de service, cadre...) et les intervenants du transport (médecin régulateur du SAMU, pédiatres réanimateurs du SMUR pédiatrique, ambulanciers privés...)
- ✓ Participer à l'organisation de RMM-transfert
- ✓ Participer aux études de satisfaction / patientes/ familles/ professionnels
- ✓ Contribuer avec le Médecin coordinateur de la cellule au retour annuel du bilan de l'activité de la cellule vers les professionnels impliqués et vers les instances du réseau

4. EPIDEMIOLOGIE / STATISTIQUES

- ✓ Assurer le recueil des données des transferts en temps réel et rétrospectivement, en veillant à leur exhaustivité
- ✓ Assurer le recueil des EIAS - transfert

▶ ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- ✓ Participer à la vie du réseau
- ✓ Contribuer aux projets du réseau (gestion des risques, vulnérabilités, allaitement maternel, IVG etc.) en lien avec le CPOM et le PRS 2
- ✓ Contribuer à l'activité de formation notamment autour de la gestion des risques (simulation, ateliers pratiques, formations théoriques)
- ✓ Contribuer aux activités transversales (démarche qualité, communication etc.)
- ✓ Assister aux instances du réseau en fonction des thématiques

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

► ENVIRONNEMENT DU POSTE

L'ASSOCIATION RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

L'association Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) est le résultat de la fusion des 3 anciens réseaux de périnatalité de la région Occitanie : Matermip, P'titMip et Naitre et Grandir en Languedoc Roussillon.

RPO est le support juridique du réseau périnatal régional qui porte 3 thématiques :

- le réseau périnatal d'amont
- le réseau d'aval de suivi d'enfants vulnérables
- la coordination du dépistage de la surdité en maternité

Il est financé par des subventions de l'ARS.

Le Réseau de Périnatalité d'Occitanie a des missions transversales d'organisation et d'harmonisation des prises en charge en périnatalité dans la région. Il regroupe l'ensemble des acteurs de la périnatalité issus de tous les modes d'exercice (public, privé, libéral et PMI) autour d'actions d'organisation et de santé publique.

LE RESEAU D'AMONT

Le réseau d'Amont a pour vocation de contribuer à la santé et au bien-être des femmes et de leurs enfants au cours de la grossesse et à la naissance, du post-partum jusqu'au 1 an de l'enfant, et des jeunes parents. Il intervient également dans le domaine de l'orthogénie (prévention ISF, contraception, accès à l'IVG).

Le réseau s'adresse en priorité à tous les professionnels de la périnatalité dans l'objectif de faciliter la coordination des prises en charge et l'harmonisation des pratiques.

Dans ce but, le Réseau d'Amont mène un large éventail d'actions favorisant la coordination territoriale des acteurs de la périnatalité autour de thématiques définies comme des priorités régionales et de santé publique (comme l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité, l'allaitement, les addictions, la gestion des risques). Pour ce faire, le Réseau contribue ou impulse le développement ou la création d'outils : dossier informatisé partagé, fiches de données, élaboration du plan de formations, mobilisation de la réflexion et recueil de propositions lors des comités scientifiques, aide à la mise en place d'organisations favorisant une meilleure collaboration des acteurs, ...

► COMPETENCES REQUISES/SAVOIR-FAIRE/ SAVOIR ETRE

Connaissances générales

- ✓ Connaître la réglementation, les recommandations HAS et des sociétés savantes les protocoles régionaux concernant la périnatalité en général et les transferts maternels et post-natals en particulier.
- ✓ Connaître les ressources du territoire et des territoires limitrophes (type des maternités et fonctionnement des transports d'urgence)
- ✓ Connaissances en épidémiologie et en analyse statistique souhaitées

Savoir faire

- ✓ Sélectionner les informations nécessaires l'évaluation de la situation et à la prise en charge de la patiente et de l'enfant à naitre
- ✓ Analyser la situation décrite par l'appelant et pour en évaluer le degré d'urgence
- ✓ Reformuler une demande de transfert et en faire une synthèse
- ✓ Etablir des priorités d'intervention
- ✓ Transmettre les éléments clés aux différents professionnels impliqués (médecin responsable cellule, urgentistes, pédiatre- réanimateur anesthésiste...)
- ✓ Transmettre ses connaissances et mettre à disposition son expertise

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

- ✓ Concevoir et mettre œuvre un projet
- ✓ Maîtrise des outils informatiques et bureautique

Savoir être

- ✓ Gérer ses émotions et son stress
- ✓ Conduire une communication dans un contexte d'urgence, avec réassurance de l'équipe demandant le transfert.
- ✓ Canaliser le stress de l'équipe appelante
- ✓ Travailler en équipe pluridisciplinaire
- ✓ Prendre la parole en public
- ✓ Qualités attendues : disponibilité, capacité d'écoute, rigueur, autonomie, adaptabilité, maîtrise de soi

► DIPLÔME PROFESSIONNEL ET EXPERIENCES SOUHAITEES

Diplôme d'état de Sage-femme, diverses expériences cliniques souhaitées :

- en surveillance des grossesses à haut risque
- en salle de naissances dans maternité de différents types
- en régulation des transferts

► CANDIDATURE

• Recrutement de **2 ETP pour l'Est de la région Occitanie à répartir sur les trois établissements de type 3** : Montpellier, Nîmes et Perpignan. Les temps partiels sont possibles avec une activité clinique en parallèle. L'équipe de régulation assure une présence continue de 8H à 20H du lundi au vendredi.

Le recrutement de ces 2 ETP s'inscrira dans le cadre d'une convention de mise à disposition des établissements hospitaliers.

Prise de fonctions **dès juin 2019** en fonction des possibilités.

• Recrutement de **1 ETP pour l'Ouest de la région Occitanie**, basé au CHU de Toulouse. Les temps partiels sont possibles avec une activité clinique en parallèle. L'équipe de régulation assure une présence continue de 8H à 20H du lundi au vendredi.

Le recrutement de ce 1 ETP s'inscrira dans le cadre d'une convention de mise à disposition d'un établissement hospitalier.

Prise de fonctions **dès que possible**.

Des réunions dans les locaux du réseau de Périnatalité Occitanie à Montpellier ou à Toulouse et sur l'ensemble de la région Occitanie sont à prévoir.

Vous souhaitez vous impliquer dans un projet associatif dans le domaine de la périnatalité et être l'un des moteurs du travail en réseau sur l'Occitanie, venez rejoindre une équipe motivée par des actions de santé publique autour de la naissance, de la famille, de la petite enfance, en adressant votre candidature (CV et lettre de motivation) à Anne Chamoulaud : administration@perinatalite-occitanie.fr

Pour toute question sur le poste, merci de contacter Delphine Duchanois (d.duchanois@perinatalite-occitanie.fr), ou Hélène Blard (h.blard@perinatalite-occitanie.fr).